

Addictions : IDENTIFIER ET RÉAGIR FACE À UN ÉTAT INHABITUEL

QU'EST-CE QU'UN ÉTAT INHABITUEL ?

Un état inhabituel se caractérise par la présence d'un ou plusieurs signes sur le plan psycho-comportemental que l'on n'aurait pas préalablement identifié chez une personne. Cela peut être un signe « en plus » ou un signe « en moins » au niveau physique et/ou sur le plan comportemental. Cet état inhabituel, quelle qu'en soit l'origine, questionne la capacité du salarié à rester en sécurité à son poste de travail.

NB : ces signes peuvent être liés à la consommation d'un produit psychoactif ou à une autre raison d'origine médicale : AVC, malaise, épilepsie, encéphalite, méningite, etc.

UN OU PLUSIEURS DE CES SIGNES DOIVENT VOUS FAIRE RÉAGIR !

Trouble de l'élocution
et du langage



Problèmes oculaires
(pupilles dilatées,
boursoufflures, etc.)



Changements
d'humeur et de
comportement



Trouble de la
mémoire immédiate



Désinhibition



Somnolence
ou hyperactivité



Problèmes
moteurs
(coordination,
équilibre...)



Augmentation
du temps de réaction

NE JUGEZ PAS MAIS CONSTATEZ.